



Communiqué de Presse



Lancement de la Navette Salariés sur l'Ile de Ré

Dans le cadre d'une expérimentation en transport alternatif, la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, avec le soutien de la Région Poitou Charentes, met en place dès cet automne un principe de navette à destination des salariés.

Economique, écologique et convivial...

Ce mode de transport collectif répond à un double objectif, environnemental d'une part, social et économique d'autre part, pour contribuer à diminuer les flux de voitures particulières et initier ainsi une éco-mobilité citoyenne.

Réservée, dans une première phase, à l'usage des salariés des entreprises de Saint Martin domiciliés sur le continent, cette navette sera gratuite jusqu'à fin 2009. Une véritable opportunité de tester une autre manière de se déplacer : stationnement au Belvédère (parking gratuit) point de départ de la navette, économie de péage pour le passage du pont, détente et convivialité pendant la durée du trajet.

Trois navettes au départ le matin et trois en retour le soir sur des horaires échelonnés avec un retour supplémentaire à l'heure du déjeuner le mercredi et le vendredi. Des arrêts seront desservis à Saint Martin intra muros et dans la zone d'activités. Un dispositif qui s'adapte au plus près du quotidien des salariés.

Rendez-vous le 1^{er} octobre pour le premier départ d'



Contact Presse :

Pascale Herbreteau – Direction de la Communication – CdC Ile de Ré
05 46 09 71 51 – 06 30 78 04 51 – www.cc-iledere.fr